

Le 10 mars 2004

DESTINATAIRES : Tous les directeurs généraux
Toutes les divisions et tous les districts scolaires

Objet : Révision du projet manitobain Le plein air sans danger pour les jeunes (Les sorties sans danger - Gestion des risques pour les écoles manitobaines.)

Mesdames, Messieurs,

En février dernier, des personnes provenant d'un certain nombre de divisions et de districts, d'organismes de sport provinciaux et d'une coalition regroupant divers partenaires ont examiné les éléments du projet manitobain *YouthSafe Outdoors* Le plein air sans danger pour les jeunes et tout particulièrement les *Lignes directrices relatives aux excursions scolaires à l'attention des écoles du Manitoba*. La qualité des documents et leur parfaite compatibilité avec le contexte manitobain ont dépassé les espérances de nombreuses personnes qui les ont examinés. Des enseignants d'une importante division scolaire active au niveau des excursions scolaires et des activités éducatives de plein air ont suggéré qu'on utilise les lignes directrices du projet Le plein air sans danger pour les jeunes à titre d'essai lors de la saison des excursions scolaires à venir à la place des composantes éducatives de plein air énoncées dans le document intitulé *Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles manitobaines*. Les documents du projet Le plein air sans danger pour les jeunes couvrent un plus grand nombre d'activités et permettraient de résoudre de nombreuses questions et préoccupations qui se sont manifestées par rapport aux programmes incluant des campements. Ces activités de camping ont fonctionné pendant des années sans incidents, mais les *Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles manitobaines* ne font pas référence à la sécurité dans le cadre de telles activités.

Les organismes qui sont membres de la *Manitoba YouthSafe Outdoors Coalition* se sont retrouvés le 27 février 2004 pour discuter de cette proposition et se sont entendus sur cette approche. À l'origine des anciennes lignes directrices pour l'éducation physique, les excursions scolaires et les composantes éducatives de plein air, les organismes membres de la coalition ont accepté à l'unanimité de remplacer ces dernières par les éléments appropriés empruntés au projet Le plein air sans danger pour les jeunes. L'organisme *YouthSafe Outdoors* (YSO) a accepté de fournir des copies électroniques de ses programmes sur disque compact à toutes les divisions et les autorise à utiliser les renseignements dans le cadre des prochaines excursions scolaires au printemps. On demandera alors aux utilisateurs finaux de soumettre leurs commentaires le 1^{er} juin 2004 au plus tard; ceux-ci seront pris en compte et de nouveaux disques compacts seront distribués aux divisions scolaires à la fin juin.

Comme prévu, des ateliers régionaux seront organisés au début mai afin d'aider les administrateurs et les enseignants à apprendre à se servir des ressources. De plus, un programme de formation des formateurs sera offert à l'automne et la coalition demandera aux organisateurs des conférences d'automne d'inclure une séance sur les ressources offertes par *YouthSafe Outdoors* en octobre.

Je prévois les implications et les effets positifs suivants pour votre division :

1. un ajustement approprié de votre politique ou de vos procédures actuellement en vigueur en prenant en compte le retrait des anciennes lignes directrices pour l'éducation physique, les excursions scolaires et les composantes éducatives de plein air et leur remplacement par les ressources du document intitulé *YouthSafe Outdoors* (Sorties sans danger), le document de référence principal (La sécurité d'abord) sur la sécurité étant l'ébauche qui porte sur les lignes directrices relatives aux excursions scolaires à l'attention des écoles du Manitoba, le tout comme mesure intérimaire afin que les ressources soient utilisées à titre de projet pilote;
2. communication de la décision de votre division ou de votre district aux écoles et aux utilisateurs finaux;
3. travailler avec l'organisme *YouthSafe Outdoors* pour faire parvenir électroniquement de manière efficace et rapide les documents du projet Le plein air sans danger pour les jeunes à vos écoles et à vos enseignants;
4. veuillez encourager les utilisateurs finaux à utiliser les ressources pour les aider à préparer les excursions scolaires de ce printemps et faites parvenir le récit de leurs expériences et leurs suggestions à *YouthSafe Outdoors* par courriel à info@youthsafeoutdoors.ca, par télécopieur en composant le (780) 944-4226, ou par téléphone en composant le 1 877 559-5959.

Le principal avantage de cette approche est de mettre des ressources documentaires efficaces directement dans les mains des enseignants et des administrateurs scolaires afin de les aider à préparer la saison des excursions scolaires et à mener le mouvement. Au premier abord, le volume d'information semble énorme, mais ces informations sont organisées de manière à permettre aux utilisateurs de trouver et d'utiliser rapidement l'information qui leur est utile. N'hésitez pas à communiquer avec moi ou avec M. Mike Hanna de l'organisme *YouthSafe Outdoors* pour vous aider à ce sujet.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le responsable de la gestion des risques,

Keith Thomas
Manitoba Association of School Trustees